

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le **8 juillet 2014** à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 1^{er} juillet 2014, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 32

Nbre de membres présents : 24

Nbre de voix délibératives : 33

Etaient présents :

COM. URBAINE DE LYON : Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT**ALBIGNY** : Michel BALAIS, Claire BELLE**COLLONGES** : Françoise MAUPAS, François FOULON**CURIS** : Jean-Luc POIRIER, Stéphane FERRARELLI**LISSIEU** : Jean Claude GRANGE**SAINT-CYR** : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET, Sylvie MAURICE**SAINT-GERMAIN** : Jean-Michel CARON**CONSEIL GENERAL DU RHONE** :**CHASSELAY** : Jean-Marc NOTTIN, Bénédicte KUNTZIGER**COUZON** : Gérard DARDET, Christian COLOMBO**LIMONEST** : Denis VERKIN, Eric MAZOYER**POLEYMIEUX** : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL**SAINT-DIDIER** : Bernard COQUET, Gérard KECK**SAINT-ROMAIN** : Romuald DELABIE, Florence VIGIER

Ont donné pouvoir : Charles BRECHARD à Eric MAZOYER, Paul LAFFLY à Max VINCENT, Marc GRIVEL à Bernard BOURBONNAIS, Isabelle CELEYRON à Jean-Claude GRANGE

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Eric MAZOYER

Election des membres de la commission révision des statuts

Le transfert de compétence du département vers la métropole, la réflexion menée par Champagne au Mont d'Or pour une éventuelle adhésion au syndicat mixte des Monts d'Or, les modalités de calcul des participations financières de communes basées sur le potentiel fiscal, rendront indispensable de réfléchir à la modification des statuts du SMMO. Dans ce contexte il est proposé au conseil syndical de constituer une commission chargée de travailler ce sujet.

Monsieur le Président fait appel de candidature pour constituer cette commission.

Sont candidats :

Monsieur Michel BALAIS

Monsieur Jean-Michel CARON

Le conseil syndical élit à l'unanimité la commission révision des statuts qui sera présidée par Monsieur Michel BALAIS.

Le conseil syndical élit à l'unanimité la commission
 Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme

Le Président
 Max VINCENT

